

« *Militer ça donne des forces.* » Potentiel transformateur et intégrateur de l'action collective des chômeurs (*)

Valérie Cohen (**)

À partir d'une enquête de terrain réalisée au sein d'une organisation de lutte contre le chômage, « Agir ensemble contre le chômage » (AC!), cet article analyse le potentiel transformateur et intégrateur de l'action collective des chômeurs, notamment pour ceux qui sont éloignés depuis plusieurs années du marché de l'emploi et ne disposent pas de socialisation militante. Si la participation à un collectif de chômeurs a pu être appréhendée comme un risque d'enfermement dans la condition de chômeur, l'enquête souligne qu'elle peut aussi se présenter comme un moyen de la modifier temporairement, du moins dans certains contextes. Ce processus repose sur des modes d'action qui renversent le stigmate. Il dépend plus largement du travail accompli dans ces univers militants qui s'accompagne de dynamiques de valorisation et d'affirmation de soi, pouvant parfois conduire à un redéploiement des trajectoires sociales et professionnelles.

Depuis les mobilisations de l'hiver 1997-1998, l'action collective des chômeurs a donné lieu à une littérature importante car, si les luttes de chômeurs ne se résument pas à ces événements ou à « ce mouvement »⁽¹⁾, leur mise en visibilité durant cette période en a fait un objet d'étude légitime. De nombreux travaux ont ainsi cherché à comprendre les raisons, les conditions d'émergence, la construction ou encore le sens de ces luttes (DEMAZIÈRE, PIGNONI, 1999; MOUCHARD, 2001; MAURER, 2001; MAURER, PIERRU, 2001; PERRIN, 2004; ROYALL, 1998), longtemps jugées improbables⁽²⁾. Pourquoi et comment se forment ces mobilisations en dépit des nombreux obstacles recensés est une des questions qui a largement orienté les recherches sur le sujet. La perspective retenue ici consiste plutôt à déplacer le regard sur ce qui s'élabore dans ces espaces de lutte, en s'intéressant à ce que les mobilisations font aux chômeurs ou, pour le dire autrement, à ce qu'elles produisent sur et pour les acteurs engagés. Deux dimensions sont privilégiées.

La première renvoie aux possibilités de l'action collective d'infléchir la stigmatisation qui pèse sur

le statut de chômeur et, plus largement, de modifier cette condition. Alors que Dominique SCHNAPPER (1994, p. 27) affirmait « qu'il n'est pas du pouvoir des associations de transformer en profondeur le sens de l'expérience » du chômage, des travaux ont montré depuis que la participation à une mobilisation bouscule inévitablement cette condition, laquelle n'est plus limitée à la recherche d'emploi, et tend à la valoriser (DEMAZIÈRE, 1998, 2000). Il reste néanmoins à savoir dans quelle mesure, à quel niveau, à partir de quelles modalités, elle est redéfinie. On s'intéresse donc aux pratiques effectives (modes d'action et travail militant) ainsi qu'aux acteurs qui y prennent part. Parmi ces derniers, nous accordons une attention particulière à ceux qui, frappés par l'expérience du chômage et sans socialisation militante, s'éloignent des figures classiques du militantisme. Il s'agit là de chômeurs qui ont finalement peu fait l'objet d'investigations sociologiques⁽³⁾ et pour lesquels se pose tout particulièrement la question d'une possible modification de leur condition mais dont la participation à une action collective semble le plus souvent compromise, du moins au regard des obstacles traditionnellement recensés ou encore des modes de domination observés au sein des univers militants (DUNEZAT, 2004, 2011).

La deuxième dimension est relative au caractère intégrateur des associations, souvent perçues

(*) Extrait de propos tenus par des chômeurs lors d'entretiens réalisés en 1998.

(**) Université Lille 1, Clersé (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques); valerie.cohen@univ-lille1.fr

(1) Comme l'attestent les travaux faisant référence aux luttes antérieures à l'hiver 1997 (BAUDOIN *et al.*, 1990; DEMAZIÈRE, PIGNONI, 1999; LECERF, 1992; PIERRU, 2012).

(2) Plusieurs auteurs ont ainsi analysé les obstacles à la mobilisation des chômeurs (GALLAND, LOUIS, 1981; FILLIEULE, 1993; PIGNONI, 1994; DEMAZIÈRE, 1996; DEMAZIÈRE, PIGNONI, 1999).

(3) Les travaux sur l'action collective des chômeurs donnent rarement lieu à une analyse des groupes mobilisés (à l'exception du travail de Sophie MAURER [2001] et de Xavier DUNEZAT [2004]). Les études portent plutôt sur le travail des organisations de chômeurs et donc sur les personnes les plus investies dans les tâches organisationnelles, disposant bien souvent de compétences militantes.

Encadré 1

Agir ensemble contre le chômage (AC!)

Créée en 1993 à l'initiative de militants politiques et syndicaux, AC! est l'une des quatre principales organisations de chômeurs qui se sont développées tout au long des années 1980 et 1990⁽¹⁾. Composée d'un secrétariat national et de plusieurs collectifs locaux implantés dans différentes villes de France, dont le nombre et l'activité ont évolué depuis sa création, elle s'est longtemps distinguée des autres organisations par la volonté de rassembler ensemble chômeurs et salariés. Néanmoins, progressivement, les chômeurs sont devenus majoritaires, à mesure que les luttes prennent de l'ampleur et que les militants syndicaux se retirent (COHEN, 2011a). On peut distinguer plusieurs phases dans l'histoire de cette organisation, qui se confondent avec celle des luttes de chômeurs. La première correspond à l'émergence des collectifs locaux qui se multiplient à la suite des marches contre le chômage de 1994, et consiste en des luttes axées sur le quotidien des chômeurs et leurs conditions d'existence en mettant en avant des revendications relatives à leur indemnisation et à leurs droits⁽²⁾. Ces actions locales prennent une dimension nationale à partir de 1996, autour de mobilisations contre le régime d'assurance chômage auxquelles l'ensemble des organisations participe. La deuxième phase concerne le mouvement d'occupation de l'hiver 1997-1998. Inscrit dans une dynamique amorcée quelques années auparavant, il est remarquable par son retentissement et sa durée. Pendant plusieurs mois, les actions d'occupations ne cessent de se développer et bénéficient d'une couverture médiatique sans précédent. La fin de ce mouvement marque l'entrée dans une troisième phase au cours de laquelle les luttes n'ont jamais plus la même portée, mêmes si certaines – notamment celles dites des « recalculés » en 2003 – mobilisent de nombreux chômeurs et connaissent un fort écho médiatique. Le nombre de collectifs et de participants a en effet diminué. Après les marches contre le chômage, en 1994, on dénombre plus de deux cents collectifs. Il en reste un peu plus d'une centaine deux ans plus tard, une soixantaine seulement ayant une activité régulière. Ce chiffre augmente légèrement après les mobilisations de l'hiver 1997-1998. En revanche, dans les dix années qui suivent, les effectifs baissent progressivement, passant de trente-cinq collectifs en 2004 à un peu moins de vingt en 2007. L'activité militante se recentre sur le niveau local, notamment sur les permanences et des actions plus ponctuelles relatives à l'obtention ou au rétablissement de droits.

(1) Il existe quatre principales organisations de chômeurs. Le Syndicat des chômeurs, créé à l'automne 1981 par Maurice Pagat (ancien militant de la CFDT [Confédération française démocratique du travail], de la JOC [Jeunesse ouvrière chrétienne] et du PS [Parti socialiste]), est le premier à entreprendre des occupations d'Assedic. Il donnera par la suite naissance, en 1986, au Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP). La même année, l'APEIS (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité) voit le jour à l'initiative de Richard Dethyre (ancien responsable des Jeunesses communistes et ancien syndicaliste CGT [Confédération générale du travail]) et Malika Zediri-Corniou (animatrice et adjointe au maire d'Arcueil). Parallèlement à ces réseaux associatifs, des comités de salariés privés d'emploi, encadrés par la CGT, se développent à la fin des années 1980, notamment dans les Bouches-du-Rhône. AC! est fondée à l'automne 1993 par un groupe de militants politiques et syndicaux. Sur l'histoire de ces organisations, voir la synthèse de Didier DEMAZIÈRE et Maria-Teresa PIGNONI (1999).

(2) Les collectifs locaux se déploient avec des luttes orientées autour de deux axes revendicatifs touchant au quotidien des chômeurs. Le premier concerne l'amélioration de leurs conditions d'existence et réclame la gratuité des transports, l'exonération de la taxe d'habitation, l'arrêt des coupures d'électricité, d'eau et de téléphone, etc. Le second est relatif à l'indemnisation des chômeurs et demande l'augmentation des allocations puis le relèvement des minima sociaux. Ces deux dernières revendications s'inscriront progressivement dans une demande plus globale, celle du revenu garanti (avec ce slogan massivement repris lors de l'hiver 1997-1998, « avec ou sans emploi, un revenu c'est un droit ») introduit par le Collectif d'agitation pour le revenu garanti optimal (CARGO).

comme des instances protectrices (HAVARD DUCLOS, NICOURT, 2005). Quel est donc le pouvoir intégrateur des collectifs de chômeurs ? On entend par là réfléchir non pas seulement aux modalités d'insertion au sein de ces groupes mais également à leurs capacités à s'apparenter à des « supports sociaux » (CASTEL, HAROCHE, 2001), c'est-à-dire à constituer des « assises sur lesquelles peut s'appuyer la possibilité de développer des stratégies individuelles » (*ibid.*, p. 30).

L'analyse s'appuie sur une enquête ethnographique (combinant entretiens, observation participante et analyse d'archives) qui s'est déroulée au sein d'AC!, une des plus importantes organisations de chômeurs (voir encadré 1). On ne s'est pas intéressée à une mobilisation particulière mais à un cadre de mobilisation dont on a pu suivre les inflexions à la fois dans le temps et dans l'espace.

En termes de temporalité, une première enquête, la principale, a été menée par observation participante de 1996 à 1999, période durant laquelle les luttes ont été importantes (COHEN, 2003). Certaines données ont été réactualisées en 2007 lors d'une enquête qui nous a permis d'établir un suivi de l'évolution du réseau et de certaines trajectoires militantes (COHEN, 2011a). Par ailleurs, notre recherche s'est déroulée dans plusieurs lieux : nous avons navigué au sein de différents types de collectifs locaux mais aussi de différents espaces de mobilisation donnant à voir les temps forts de l'action mais également le quotidien de l'activité militante, davantage visible en période de démobilitation. Cette inscription, indispensable à l'observation des pratiques, s'est par ailleurs avérée nécessaire pour rencontrer les individus dont la participation est instable, qui ne sont pas familiers des espaces et pratiques militants

et qui se prêtent plus difficilement à un entretien sociologique.

À partir de ce matériau, on présentera la population de chômeurs qui s'est mobilisée, avant d'analyser quelques conditions préalables à l'inscription dans un collectif. Celle-ci peut, dans certaines circonstances, transformer le statut de chômeurs à partir de modes d'action spécifiques, de pratiques intégratrices et valorisantes, ou encore offrir des supports pour redéployer des trajectoires sociales et professionnelles que le chômage avait mises à mal.

Conditions, épreuves et trajectoires ordinaires de chômeurs mobilisés

L'action collective, «*ça redynamise*», «*c'est une remise en marche*», «*ça m'a fait du bien*», «*tu baissais la tête, tu la relèves*⁽⁴⁾». Ces propos récurrents soulignent que l'engagement dans ces mobilisations a souvent été vécu comme une transformation sinon de la condition de chômeur, du moins de l'expérience du chômage. Pour saisir le sens de ces remarques ainsi que les modifications observées, il importe dans un premier temps d'étudier les situations et trajectoires des acteurs avant leur entrée dans des collectifs de chômeurs.

Les personnes au chômage qui se sont mobilisées ne forment pas un ensemble préconstitué, elles se renouvellent au cours des luttes et, pour la plupart, ne correspondent pas aux figures classiques du militantisme. Cette diversité est liée en partie au processus de formation d'AC! qui s'est fait par vagues successives. Si les premiers arrivants ont généralement connu cette organisation et, plus largement, les associations de chômeurs à partir des réseaux politiques, associatifs ou syndicaux, ce sont ensuite des individus sans affiliation particulière qui ont rejoint les collectifs locaux. Au fil des luttes et à mesure que les organisations gagnaient en visibilité, la part des personnes sans socialisation militante a ainsi augmenté. Les chômeurs présentent donc une certaine hétérogénéité, en termes de trajectoires militantes et professionnelles, qui induit des expériences distinctes du chômage (voir encadré 2). Néanmoins, les luttes ont reposé majoritairement sur des individus en âge actif (ayant entre 35 et 55 ans), issus de milieux populaires, le plus souvent allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation spécifique de solidarité (ASS). Ces derniers ne relevaient donc plus du système d'assurance

chômage⁽⁵⁾, mais du nouveau régime de protection sociale (CASTEL, 2003) – dit de solidarité – qui, en transformant les chômeurs en «*assistés sociaux*», engendre une condition spécifique, celle de sans-emplois faiblement indemnisés⁽⁶⁾ et fortement stigmatisés, au regard de la hiérarchisation des statuts (SCHNAPPER, 1989). Pour la plupart, le chômage constitue une «*épreuve*» (SCHNAPPER, 1994) impliquant déclassement social, réduction des ressources, changement de domicile et parfois ruptures conjugales.

L'expérience éprouvante du chômage diffère cependant selon les ressources monétaires, le niveau de diplôme et la socialisation militante. En effet, on observe que les plus diplômés, qui disposent par ailleurs de réserves économiques⁽⁷⁾, sont relativement épargnés par les modes de désocialisation et d'humiliation associés à la condition de chômeur. Leurs tentatives répétées de retourner sur le marché de l'emploi les ont certes découragés et déstabilisés, mais sans pour autant les conduire à se considérer responsables de leur situation. L'impasse professionnelle dans laquelle ils se trouvent ne s'accompagne pas d'un sentiment de culpabilité et d'infériorité, en raison non seulement des positions qu'ils ont occupées auparavant mais également de dispositions critiques préexistantes à leur situation de chômeur. Si leur condition les dévalorise, ils sont en mesure d'en souligner «*l'absurdité*» comme l'indique le témoignage qui suit :

« Le chômage, c'est une épreuve et tous ceux qui sont passés par là te le diront, mais y'a pas que ça. Moi, je suis entré à AC! ... J'aime bien les anecdotes, ça permet de comprendre : avant de connaître AC!, je me suis retrouvé dans une période où je me suis dit : "C'est complètement absurde, je cherche du travail, je suis pas sûr d'en trouver alors que j'ai encore toutes mes capacités pour faire des choses, pour penser, pour travailler, pour être créatif par rapport à la société." Et tout à coup, tu te retrouves dans un truc et tu te dis : "C'est complètement absurde, y'a bien quelque chose d'autre que ça." »

(Entretien réalisé en 1997, homme, 54 ans, ancien commercial, cinq ans de chômage.)

(4) Extraits de propos tenus lors d'entretiens réalisés durant la première phase d'enquête.

(5) Le champ d'intervention de l'assurance chômage s'est en effet considérablement rétréci depuis le milieu des années 1980 (DANIEL, TUCHSZIRER, 1999).

(6) Les montants des allocations n'excèdent pas, à cette époque, 3 000 francs par mois (soit environ 460 euros).

(7) Il s'agit ici des enquêtés renvoyant au premier pôle de notre corpus (cf. encadré 2).

Encadré 2

Constitution et présentation du matériel d'enquête relatif au groupe de chômeurs mobilisé

Nous n'avons pas identifié le groupe mobilisé à partir d'une analyse quantitative dans la mesure où le nombre comme le type de participants sont des données difficiles à récolter. À plusieurs reprises, des tentatives de dénombrement ont été réalisées et ont échoué. La structuration bien souvent informelle des collectifs, l'absence de carte d'adhérent, l'instabilité des engagements, le défaut d'outils internes de communication visant à centraliser les informations contrarient la production de données statistiques. Par ailleurs, les militants s'autodécrivent avant tout dans la logique du réseau (BOLTANSKI, CHIAPELLO, 1999) et sont indifférents envers cet aspect quantitatif de la mobilisation. Aussi, l'analyse du groupe mobilisé a reposé sur la répétition d'observations réalisées dans différents espaces (collectifs locaux, lieux occupés, permanences, commissions thématiques, coordinations nationales) qui nous ont progressivement permis de repérer des profils récurrents de participants en fonction de leur place, de leurs activités et des prises de position dans l'organisation. Suite à ces observations continues, nous avons alors pu entamer une série d'entretiens (quarante-deux) avec des personnes ciblées selon leur type de participation (continue, distendue, restreinte ou élargie, avec ou sans responsabilités spécifiques) afin de préciser leurs caractéristiques et d'étudier leurs logiques d'engagement qui se distinguent en fonction de leur socialisation militante et de leurs expériences antérieures de chômage. C'est donc à partir de ces deux dimensions que nous avons pu différencier les participants au sein d'un continuum allant des personnes les moins éprouvées par l'expérience du chômage et étant par ailleurs les plus politisées aux chômeurs les plus marqués par cette expérience et n'ayant pas eu auparavant d'activités militantes.

Dans le cadre de cet article, afin d'éclairer plus spécifiquement les processus et les modalités visant à transformer la condition de chômeur, nous nous intéressons essentiellement aux personnes pour lesquelles le chômage prend la forme d'une épreuve. Nous ne mobilisons donc pas les entretiens qui présentent d'autres vécus du chômage, comme l'expérience de « chômage inversé⁽¹⁾ » (SCHNAPPER, 1994), ou encore les cas de personnes qui ont connu une période de chômage trop courte pour en faire une expérience significative. On s'appuie donc ici prioritairement sur une vingtaine d'entretiens réalisés avec des personnes âgées de 37 à 58 ans qui se répartissent entre deux pôles distincts.

Le premier correspond majoritairement à des hommes, diplômés de l'enseignement supérieur, dont les trajectoires professionnelles relativement stables et ascendantes sont brisées au milieu des années 1990, qui disposent d'une socialisation militante antérieure à leur entrée au chômage et vont occuper des fonctions d'encadrement ou, tout au moins, des responsabilités au sein d'AC!. Ce pôle – qui s'est construit tant à partir des observations, des échanges que des entretiens plus formels – est ici présenté à partir de l'analyse de neuf trajectoires, de six hommes et trois femmes. Ces personnes sont âgées de 37 à 55 ans, titulaires du baccalauréat et, pour la plupart, de diplômés de l'enseignement supérieur (Deug [diplôme d'études universitaires générales] ou maîtrise en économie, biologie, sociologie, psychologie). Avant leur entrée au chômage, leurs trajectoires étaient stables et ascendantes avec des emplois occupés de technicien, commercial, responsable associatif, éducateur, travailleur social ou encore de secrétaire de direction. Au moment de l'entretien, les durées de périodes de chômage varient de deux à cinq ans. Ces chômeurs perçoivent le RMI ou l'ASS, mais ne sont pas dans des situations de forte vulnérabilité sur le plan pécuniaire en raison des réserves économiques et des soutiens relationnels dont ils disposent (soutiens familiaux et amicaux). Tous ont eu des expériences militantes antérieures à leur engagement dans AC!, dans des organisations politiques (Parti communiste, Parti socialiste unifié, Gauche prolétarienne, Lutte ouvrière, Fédération anarchiste) ou dans des associations militantes contre le racisme et pour le logement. À l'exception de deux hommes et une femme, les autres vivent seuls.

Le second pôle regroupe des personnes des deux sexes, au faible niveau de qualification, dont les parcours sont marqués par la recherche de stabilité à des postes d'ouvriers ou de petits employés. Novices en matière d'engagement, leur participation repose sur des tâches militantes moins prestigieuses que le pôle précédent (permanence au local, participation aux réunions et aux actions, pas d'inscription au niveau national). Ce pôle est ici illustré à travers l'analyse de neuf trajectoires, quatre hommes et cinq femmes, âgés de 40 à 58 ans, ayant obtenu le certificat d'étude, un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou un BEP (brevet d'études professionnelles). Ces chômeurs ont connu des trajectoires professionnelles stabilisées, y compris dans des statuts précaires, en tant que secrétaire, auxiliaire de vie, aide-soignante, serveuse, ouvrier ou boulanger. Leurs périodes de chômage varient de trois à six ans. Allocataires du RMI ou de l'ASS, ces chômeurs sont particulièrement vulnérables sur le plan économique et ne peuvent bénéficier de soutien matériel de la part de leur réseau relationnel, limité à un nombre restreint de personnes. À l'exception d'une personne, tous ont des enfants (dont ils ont la charge) et, au moment de l'entretien, seul l'un d'entre eux vit maritalement, les autres vivent soit seuls, soit avec leurs enfants.

Entre ces deux pôles, circulent des personnes qui, tout en ayant des activités militantes proches du deuxième pôle, s'en distinguent par leur niveau de diplôme et leur socialisation militante. C'est le cas de deux femmes, diplômées de l'enseignement supérieur (BTS [brevet de technicien supérieur], Deug de droit), qui avaient occupé des postes de secrétaire et de gestionnaire et vivaient seules au moment de l'entretien.

(1) L'expérience de « chômage inversé » (SCHNAPPER, 1981) renvoie à une appréhension positive du temps passé au chômage en raison d'un rapport critique au travail salarié.

Ceux qui n'ont pas eu de socialisation militante antérieure et sont par ailleurs faiblement diplômés⁽⁸⁾ font appel aux organisations après un parcours ordinaire de chômeurs, tendu vers la quête de subsides et de soutiens. Le caractère ordinaire de ces trajectoires mérite ici d'être précisé afin de prendre la mesure de certaines dimensions « extraordinaires » qui interviennent dans les espaces de luttes. Ces personnes ont le plus souvent entre 40 et 55 ans lorsqu'elles entrent en contact avec un collectif. Elles sont issues de milieux populaires et sont entrées sur le marché du travail (à des postes d'ouvrier et d'employé) à une période où le taux de chômage était faible. On constate globalement que leurs trajectoires professionnelles sont relativement stables jusque dans les années 1980, même pour celles d'entre elles qui changent fréquemment de postes. Leurs parcours sont fragilisés au début des années 1990 à la suite de licenciements, de non-renouvellement de contrats ou encore de ruptures biographiques (accident de travail, départ du conjoint pour les femmes). Les contrats qu'elles décrochent ensuite sont systématiquement précaires : missions d'intérim, contrats à durée déterminée (CDD) de courte durée, contrats aidés à temps partiel. Progressivement, le marché du travail, même précaire, leur devient inaccessible. Leur expérience du chômage rejoint celle du « chômage total », définie par Dominique SCHNAPPER (1994) comme l'un des vécus du chômage le plus éprouvant car il signifie humiliation, ennui et désocialisation. Les hommes insistent, en effet, sur le sentiment d'inutilité provoqué par l'interruption brutale de leur activité professionnelle. Les femmes, en revanche, mettent l'accent sur « *la mort sociale* » provoquée par la perte de leur emploi, leur dépendance vis-à-vis de l'assistance et/ou de leur conjoint et leurs difficultés à exister en dehors des rôles domestiques qui leur sont assignés. C'est pour ces individus que la dynamique de « désaffiliation » (CASTEL, 1995) est la plus manifeste. L'arrêt de leur activité professionnelle provoque en effet une forte vulnérabilité économique qui se traduit par des conditions d'existence dégradées (risques d'expulsion, coupure de l'électricité, du téléphone) et s'accompagne d'une absence de soutien relationnel. Les difficultés qu'ils rencontrent les amènent à se diriger pour la première fois dans leur parcours vers les services sociaux. Mais, ni les institutions ni leurs interlocuteurs ne leur apportent les réponses ou le soutien attendus, renforçant ainsi le caractère inextricable de leur situation. C'est à la suite de ces démarches infructueuses, d'une expérience prolongée du chômage, d'un profond découragement concernant leurs chances, sinon de retourner sur le marché de l'emploi, du moins d'améliorer leurs conditions de vie, mais c'est aussi parce qu'un

contexte d'action spécifique se présente, que ces individus se tournent vers un collectif de chômeurs.

Des conditions d'inscription dans un collectif

L'arrivée d'un chômeur dans une organisation ne se traduit pas mécaniquement par une transformation de ses conditions d'existence, mais plutôt par leur amélioration, rendue possible par les différents soutiens délivrés par les collectifs locaux. Ces derniers, sans être directement pourvoyeurs de ressources économiques, les aident à constituer certains dossiers administratifs, leur transmettent et leur expliquent des informations relatives à leurs droits ou les orientent vers les différentes institutions qui encadrent le traitement social du chômage. Ils leur offrent également un soutien de type relationnel, et bien souvent moral, qui passe par l'écoute, l'échange et la convivialité. Pour autant, ils se distinguent d'une logique de services en fonctionnant d'abord comme des cadres de mobilisation, au sein desquels les chômeurs peuvent de nouveau agir, « *s'exprimer* », « *se faire entendre* » et par là même transformer leur condition et l'expérience qui lui est associée.

Ces processus reposent sur une condition préalable : la possibilité de s'inscrire dans un collectif de lutte. Les effets bénéfiques de l'engagement ne sont en effet perceptibles qu'après plusieurs mois de participation, une fois que les individus ont pu construire un ancrage dans les espaces de la mobilisation. Or, prendre part à la lutte suppose de trouver sa place, c'est-à-dire de pouvoir prendre part à tout un ensemble de tâches qui exigent des compétences et une familiarisation avec les codes et les règles qui régissent ces univers, orientent la prise de parole et la pratique. Comme le montrent les travaux de Xavier DUNEZAT (2004, 2009), la division du travail militant conduit à actualiser des rapports sociaux de domination qui tendent à écarter les individus les moins militants, les moins qualifiés, les plus vulnérables, des tâches les plus valorisées compromettant ainsi parfois leur engagement. Par ailleurs, l'activité en temps ordinaire est le plus souvent limitée à des tâches d'organisation, d'administration, de permanence, de rédaction et de distribution de tracts qui supposent un nombre restreint de personnes. Une fois ces postes occupés, les places disponibles sont rares. Dans ces conditions, l'inscription de chômeurs n'ayant jamais auparavant participé à des actions collectives s'avère compromise.

Il existe néanmoins des circonstances favorisant l'engagement de ces chômeurs. On l'observe notamment durant les phases intenses de luttes qui produisent un élargissement et une diversification des tâches (telles que l'occupation de locaux, la gestion domestique des lieux de luttes, la

(8) Ces personnes renvoient au deuxième pôle de notre corpus (cf. encadré 2). Deux de ces trajectoires sont présentées plus en détail dans l'encadré 4.

Encadré 3

Intégrer ceux qui n'ont jamais milité

Pour apprécier certaines des conditions favorables à l'affiliation de chômeurs sans socialisation militante, nous synthétisons ici quelques pratiques d'un collectif local auquel nous avons participé, et que nous avons également observées dans d'autres collectifs. Durant les deux années de l'enquête, une vingtaine de personnes ont fréquenté ce collectif dont le noyau dur se composait essentiellement de deux femmes, Juliette, ancienne secrétaire à la retraite et Maria, âgée d'une cinquantaine d'années, qui, après un licenciement, avait décidé de ne plus travailler, notamment pour s'occuper de sa fille. Il comprenait également trois hommes au chômage : Nicolas (39 ans, technicien), Henri (49 ans, machiniste), Frédéric (28 ans, opérateur de saisie). À l'exception de l'un d'entre eux, tous avaient déjà eu différentes expériences militantes dans des organisations politiques ou des associations. Ne disposant pas de local, les réunions hebdomadaires du collectif se déroulaient le plus souvent chez Juliette qui était célibataire ou encore chez Maria, lorsque son mari s'absentait pour travailler.

Présente depuis la création du collectif, Maria, qui avait longtemps milité dans des associations de lutte contre le racisme, joua un rôle central dans sa stabilisation. Elle consacrait plusieurs matinées par semaine à téléphoner aux personnes dont la participation était irrégulière pour les tenir informées ou les convier aux prochaines réunions ou actions. Par ailleurs, implantée depuis plusieurs années dans le même quartier, elle distribuait fréquemment des tracts à ses voisins et aux demandeurs d'emploi dans les Assedic et ANPE (Agence nationale pour l'emploi) locales : c'est ainsi qu'elle en a convaincu plusieurs d'assister aux réunions et certains de prendre part aux actions. Très attentive aux nouveaux venus, soucieuse d'élargir et de consolider le groupe, Maria contribuait à leur intégration par diverses pratiques. Les réunions se déroulaient sans présidence ; néanmoins, elle orientait les échanges, notamment en demandant, parfois individuellement, leur avis aux membres du collectif sur des aspects relativement pratiques de la lutte : « *Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour qu'il y ait plus de personnes qui viennent ? Que pensez-vous de l'idée de faire une action à l'ANPE la semaine prochaine ? Qui connaît l'Assedic de la rue M. ?* » Elle interpellait ainsi ceux qui parlaient peu et leur offrait l'occasion de participer concrètement aux actions militantes en invitant régulièrement un nouveau membre à l'accompagner distribuer des tracts. Maria était toujours souriante, parlait calmement, ne haussait jamais la voix et écoutait. Ancienne gestionnaire, son aspect toujours impeccable tranchait avec l'allure et la gouaille de nombreux hommes militants aguerris. C'est sans doute parce qu'elle incarnait un autre visage du militantisme que certains, éloignés des univers militants, pouvaient alors envisager la possibilité de s'y rallier.

participation aux assemblées générales [AG] quotidiennes), lesquelles ne nécessitent pas toutes des compétences militantes spécifiques. Si les contextes d'action sont déterminants, les espaces le sont aussi. L'affiliation à une organisation telle qu'AC! peut se réaliser à partir de différents espaces d'inscription (correspondant à des collectifs, commissions, ateliers) qui se distinguent selon leur possibilité d'influer sur les décisions et orientations du réseau. Les chômeurs précarisés et sans formation politique sont ainsi plus susceptibles de s'inscrire dans des groupes éloignés des instances décisionnelles, moins formalisés, plus étrangers aux normes, codes et rites militants (absence de tour de parole, utilisation du témoignage direct pour relater l'expérience vécue), au sein desquels les « *grands militants* » sont en minorité et où la présence des femmes est importante.

À cet égard, soulignons l'importance du rôle d'une composante féminine, minoritaire mais significative dans AC!, ni salariée ni demandeuse d'emploi mais retraitée ou sans statut. Ces femmes, ayant eu une expérience militante ou associative interviennent essentiellement au niveau local, prennent en charge et s'occupent de tâches administratives, organisationnelles et relationnelles. Engagées aux côtés des plus démunis, elles développent des pratiques d'insertion visant à limiter les risques de décrochage : elles s'inquiètent ainsi

des absences répétées d'une personne, téléphonent à ceux qui manquent plusieurs réunions de suite, se demandent comment intégrer un nouveau venu en lui confiant une activité spécifique. Elles participent également à une forme de socialisation politique des novices en explicitant certaines des revendications et en les accompagnant dans leurs premières actions (comme la distribution de tracts ou la mise en forme de revendications). À cela s'ajoute une convivialité à laquelle elles tiennent et qu'elles entretiennent en accordant de l'importance « *à tout ce qui rend la vie collective plus agréable*⁽⁹⁾ » : apporter des vivres et des boissons à une réunion, plaisanter et sourire. Enfin, elles ont également à cœur « *d'écouter* » ceux qui sont dans le besoin, conscientes que la mobilisation des plus vulnérables passe par la reconnaissance et la prise en compte de leur expérience quotidienne. Comme le souligne l'une d'entre elle, « *pour mobiliser les gens, il faut d'abord prendre le temps de les écouter, dans leur souffrance, leur galère. Et tant qu'on ne fait pas ça, c'est des gens qui ne seront pas disponibles pour militer* ». Par ces pratiques, elles contribuent à faire une place dans la lutte aux personnes particulièrement éprouvées par les années passées en marge de l'emploi (voir encadré 3).

(9) Propos tenus en janvier 1997 par Juliette, ancienne secrétaire à la retraite, chez qui s'organisent les réunions hebdomadaires d'un collectif local.

Des modalités d'inversion du stigmatisme

Dès lors que la participation a lieu, dans quelle mesure peut-elle transformer une condition, définie *a priori* par la négation et le manque, et influencer sur ces parcours ordinaires en quête de ressources et de reconnaissance ?

Les processus à l'œuvre dépendent beaucoup des modes d'action utilisés qui présentent une « logique de renversement » (CINGOLANI, 2003) ou encore d'inversion du stigmatisme avec différentes déclinaisons : faibles/forts, isolés/regroupés, inactifs/actifs, honteux/glorieux, inutiles/utiles. Les occupations de locaux, qui constituent le mode d'action privilégié de ces mobilisations, sont particulièrement révélatrices de ces dynamiques, notamment lorsqu'elles interviennent dans des lieux qui sont en mesure à la fois de matérialiser et de visibiliser les rapports de force (tels que les antennes Assedic, les centres d'action sociale). C'est aussi le cas lorsqu'elles s'inscrivent dans des contextes où le rapport de force est favorable aux chômeurs et où les actions se multiplient augmentant, alors, les chances de reconnaissance sur la scène politique et médiatique (COHEN, 2011b).

Ainsi, en entrant par la force dans des espaces où ils sont généralement condamnés à occuper des rôles de « bénéficiaires », « d'assistés » ou de « demandeurs », les participants tentent de transformer un court instant les règles du jeu. Ils n'y viennent plus pour demander et, bien souvent, implorer des services et des ressources mais pour revendiquer des droits. Durant ces actions, ils se réapproprient des espaces (en passant derrière les guichets, en occupant les postes de travail) et se confrontent avec les personnels qui sont fréquemment pris à témoin : « *Alors qu'est-ce que vous pensez du RMI ?* » ; « *Vous pourriez vivre, vous, avec un RMI ?* » Certains chômeurs, affiliés à ces organismes, profitent de l'inversion des rapports de force pour régler des comptes avec « leur assistante sociale » : « *Vous allez nous dire pour quelles raisons vous avez refusé mon dossier d'aide d'urgence⁽¹⁰⁾ ?* ». Ces interpellations, qu'elles soient ironiques ou acerbes, apparaissent comme un moyen de se venger des humiliations infligées par les institutions.

Parmi les modes d'action, les marches, dont le recours est moins fréquent, permettent de valoriser encore davantage une condition stigmatisée sans reposer, comme les occupations, sur une démonstration de force. Ainsi les deux marches contre le chômage, qui se sont déroulées lors de

la formation d'AC! en 1994 puis en 1997⁽¹¹⁾, ont mis en présence des individus éloignés depuis plusieurs années du marché de l'emploi, cumulant des difficultés financières et des soucis de santé, souvent étiquetés par les militants politiques et syndicaux comme « des SDF » (sans domicile fixe). Particulièrement adaptée aux individus sans socialisation militante, la marche a permis la réhabilitation de ces marcheurs, personnages centraux de l'action, qui ont gagné une légitimité par leurs capacités à avancer, à résister à la fatigue mais également à organiser le quotidien de la marche (repérer des lieux pour dormir, trouver des subsides ou renflouer les caisses collectives lorsqu'elles sont vides). Mais ce sont plus encore les prises de parole, et notamment la primauté accordée au témoignage, qui a permis aux acteurs les plus stigmatisés d'endosser un rôle positif et de faire du stigmatisme un étendard (GOFFMAN, 1975). L'arrivée des marches donne en effet lieu à des débats, organisés par les collectifs d'accueil, au cours desquels le témoignage occupe une place importante. Les récits des conditions d'existence, souvent écourtés par les militants syndicaux et politiques dans l'espace des assemblées générales, y sont valorisés car comme le relate un militant, « dans ces débats, leur force était de savoir de quoi ils parlaient⁽¹²⁾ ». Enfin, la valorisation des plus précarisés s'observe également au sein même du groupe des marcheurs et doit beaucoup à la spécificité de cette action. Si de nombreux conflits ont émergé, notamment entre des salariés bien souvent syndicalistes et les marcheurs les plus marginalisés, la temporalité de la marche, en rupture avec la vie quotidienne, a également occasionné des rapprochements qui ont renversé les représentations négatives associées à ceux qui sont écartés depuis de nombreuses années du marché de l'emploi. Comme nous l'explique ce marcheur :

« Dans les marches [...], à un moment, on est dans une position où on va pouvoir communiquer réellement. Et là, on se met à comprendre des choses, et là tout est changé. Et là parfois, on tombe, j'allais dire de l'autre côté, où on dit : "Ah les SDF is beautiful". »

(Entretien avec un homme, 39 ans, maîtrise, animateur, un an de chômage.)

Ces processus sont cependant étroitement dépendants non seulement du type mais également de la durée des actions et des contextes de luttes. Les phases durant lesquelles la mobilisation s'amenuise interrogent plus spécifiquement

(10) Propos tenus lors d'occupations de locaux auxquelles nous avons participé durant la première phase d'enquête.

(11) En 1994, la marche contre le chômage comprend en fait cinq marches principales : la marche de l'ouest, du sud-ouest, du sud-est, de l'est et du nord. En 1997, les marches européennes partent de treize pays (Maroc, Espagne, Portugal, France, Angleterre, Écosse, Finlande, Irlande, Suisse, Italie, Allemagne, Yougoslavie, Belgique) pour arriver le 15 juin 1997 à Amsterdam, où se tient une conférence intergouvernementale.

(12) Propos tenu par René Seibel (1994, p. 6), membre fondateur d'AC!.

les capacités transformatrices et intégratrices des collectifs, que l'on peut mesurer notamment à la fin de longues périodes de mobilisation. L'arrivée des marches a ainsi été vécue comme une chute, un retour au monde ordinaire. Comme le souligne un des marcheurs :

«Lors de la marche, les gens retrouvent un rôle, ils sont écoutés, entendus. Ce qui fait aussi qu'après la marche, y'a plein de gens qui se sont retrouvés dans des situations extrêmement difficiles : la marche s'arrête et après ? Elle a rien changé, ils se retrouvent dans la merde, avec leurs mêmes problèmes, et il leur reste que leur belle histoire.»

(Entretien avec un homme, 54 ans, commercial, cinq ans de chômage.)

Des procédés de valorisation et d'affirmation par le travail militant

Outre les modes d'action, c'est par le travail réalisé dans la mobilisation que l'on observe une transformation, sinon de la condition de chômeur, du moins de l'expérience du chômage. Comment celle-ci s'opère-t-elle au regard de la division du travail militant ? Dans quelles mesures est-elle liée aux prestiges des activités, au statut qu'elles procurent, ou au fait même de participer à un collectif ?

Les formes de valorisation apparaissent clairement pour ceux qui ont occupé des postes considérés comme prestigieux au sein de la lutte, associés à des responsabilités spécifiques leur procurant une forte visibilité⁽¹³⁾. En devenant responsables de collectifs, de commissions, de lieux occupés, ces chômeurs, le plus souvent des hommes qui disposent de compétences militantes, sont alors largement impliqués dans ces activités qu'ils définissent comme un travail, lequel modifie leur statut de chômeur.

«Le chômage fait beaucoup de dégâts. Quand t'as quelques années de chômage, il arrive un moment où tu perds la notion de plein de choses. Alors, le militantisme, c'est vrai, te redonne une structure [...]. Au niveau social, tu le vis différemment, tu rencontres quelqu'un qui te demande ce que tu fais, t'expliques que t'es militant d'AC! et c'est du temps que je donne et du travail. Mais il faut le répéter cinquante fois, les gens ne comprennent pas que tu te retrouves dans une activité hors salariat.»

(Entretien avec un homme, 54 ans, commercial, cinq ans de chômage.)

En effet, la reconnaissance a principalement lieu dans l'univers militant, où ils deviennent des personnes attendues, respectées, écoutées. Au-delà d'une activité retrouvée qui se substitue à l'emploi salarié, c'est le sentiment d'être utile à la lutte et

la reconnaissance de cette utilité par les autres qui constitue la principale dynamique de valorisation. Néanmoins, sur le long terme, un tel positionnement s'apparente à un « piège » car les responsabilités de ces chômeurs compromettent, dans le même temps, leurs possibilités de sortir de cette condition, c'est-à-dire de retourner sur le marché de l'emploi. Cette dynamique s'affaiblit également lors des phases de démobilisation, durant lesquelles ces militants sont alors essentiellement sollicités pour accomplir de nombreuses démarches administratives au profit de ceux qui, étant les plus démunis en ressources, sont les moins armés pour faire face aux processus de précarisation. Ces tâches sont vécues comme ennuyeuses dans la mesure où elles sont assimilées à une « *une gestion de la misère* », qui éloigne des objectifs pour lesquels ils se sont engagés.

Les possibilités de modifier leur condition peuvent également, du moins pour certaines catégories d'acteurs, reposer sur des tâches subalternes, d'ordinaire peu valorisées dans l'univers militant, telles que la tenue des permanences, l'accueil et, plus encore, le travail domestique. Ces activités se développent dans les contextes d'intenses mobilisations, notamment lorsque les occupations se multiplient et s'inscrivent dans la durée, si bien que les locaux occupés deviennent à la fois des bases de lutte et de vie. Les tâches relatives à la gestion du quotidien (établir la liste des courses, acheter les produits, préparer à manger, mettre la table, débarrasser, faire la vaisselle, faire l'inventaire), bien qu'elles occupent une large partie du temps, ne sont pas reconnues dans l'univers militant (DUNEZAT, 2004) et peuvent de ce fait difficilement procurer un statut de substitution. Elles ne sont pas pour autant dégradantes ou dévalorisantes en raison de leurs dimensions intégratrices⁽¹⁴⁾ et socialisatrices pour les personnes qui en ont la charge, le plus souvent des femmes qui n'ont pas d'expérience militante. Ainsi, la préparation du repas, qui devient une activité quotidienne lors des occupations prolongées, est faite à plusieurs, mais en comité restreint, et occasionne généralement de nombreux échanges. La cuisine constitue alors un lieu de passage pour tous ceux qui n'ont pas d'occupation spécifique. La parole y est souvent plus libre que durant les AG, et il apparaît parfois plus facile aux moins militants de s'exprimer et d'être entendus en préparant un repas qu'en attendant leur tour de parole dans les réunions plus formelles.

Ces marges du travail militant se présentent comme une voie privilégiée pour certains chômeurs, et surtout chômeuses, de prendre part

(13) On se réfère ici aux enquêtés composant le premier pôle de notre corpus (cf. encadré 2)

(14) Si Xavier DUNEZAT s'attache plus spécifiquement à rendre compte des processus de domination qui sont actualisés dans les univers militants, il souligne également certaines dimensions intégratrices à l'œuvre, à partir d'une expérience spécifique du travail militant qu'il nomme « travail collectif » (DUNEZAT, 2010).

Encadré 4

Trajectoires ordinaires et expériences inattendues

Ces dynamiques apparaissent de manière exemplaire dans les trajectoires et les discours de deux femmes, Julie et Françoise ⁽¹⁾, toutes deux mères de famille et âgées d'une quarantaine d'années, qui s'inscrivent dans un collectif durant la série d'actions du mois de décembre 1997.

Faiblement diplômées (certificat d'étude et CAP), elles se retrouvent au chômage après des contrats précaires, en restauration scolaire pour l'une et comme auxiliaire de vie pour l'autre, et soulignent leurs difficultés à retrouver du travail en raison, notamment, de leurs charges familiales. Le manque de ressources, l'isolement, l'absence de soutien et de perspective les plongent dans un profond désarroi. Julie qui, suite au départ de son mari, vit seule avec ses enfants, explique qu'elle était « *très mal* » et qu'elle s'était « *mise à boire* » avant de rejoindre les collectifs. Quant à Françoise, elle nous raconte qu'elle prenait « *beaucoup de valium* », qu'elle passait ses journées à regarder la télévision, et confie qu'elle avait le sentiment de ne plus savoir comment s'occuper de ses enfants, et supportait difficilement un mari qui lui reprochait d'être seul à nourrir la famille.

Après avoir entendu parler d'une manifestation devant défilé au pied de son immeuble, Françoise décide de sortir de chez elle avec sa fille aînée (âgée de 14 ans). Elle participe ainsi à son premier défilé, puis à sa première assemblée générale, qui la « *refroidit* », car « *c'étaient tous des grands syndicalistes [...] mais en même temps, y'avait pas que des grosses têtes, y'avait des gens, des gens sur qui aujourd'hui je peux compter. On a parlé, ça faisait longtemps que j'avais pas autant parlé parce que j'ai l'habitude de dire que je suis morte socialement* ». Elle se rend ensuite aux rendez-vous suivants : « *En janvier, c'était tout le temps qu'il y avait des choses à faire.* » C'est, pour sa part, par l'intermédiaire d'une voisine que Julie participe, en décembre, à sa première occupation d'Assedic « *pour toucher la prime* ».

Toutes deux s'inscrivent progressivement dans les collectifs de chômeurs en lutte, implantés dans des locaux occupés, rebaptisés « *Maison du peuple* » ou « *Maison des chômeurs* ». Elles y passent alors la plupart de leur temps et prennent notamment en charge des activités de gestion domestique des lieux. Pendant plusieurs semaines, Julie participe à la préparation du repas, se plaît à y venir chaque jour au point de souhaiter y habiter avec ses enfants : « *C'était un peu comme une vraie vie de famille.* » Elle explique ainsi :

« Moi, j'étais bien à la Maison des chômeurs, c'est moi qui faisais la cuisine. J'essayais de faire des plats différents ; une fois, j'ai même fait du boudin antillais [...]. Tous les midis, je faisais à manger, et l'après-midi, je faisais l'inventaire pour savoir ce qu'il fallait pour le lendemain, ce qui manquait, ce genre de choses. J'ai aussi organisé un bal avec 2800 F de chiffre d'affaire à l'entrée. J'avais décoré la salle, fait des guirlandes. Après, j'ai voulu ouvrir une association et l'appeler "Coup de pouce chômeurs". [...] Je voulais faire un dépôt-vente aussi. C'était bien. Je voulais faire plein de choses. C'était vraiment bien et moi, ça m'a permis de connaître ma personnalité, de me rendre compte que j'étais pas si nulle que ça. Parce que, avant, je croyais que j'étais nulle, que j'avais rien dans la tête. Et avec le mouvement, j'ai pris conscience que j'avais des capacités. Parce que là, j'ai fait des choses que je pensais pas pouvoir faire avant. »

De son côté, Françoise finit également par s'approprier le lieu occupé, prend part à l'organisation des repas et parvient à « *s'exprimer* ». Outre les tâches domestiques, Françoise, à l'instar de Julie, entreprend des activités orientées directement vers les chômeurs. Considérant qu'il est indispensable de s'adresser aux chômeurs non mobilisés, elle est alors, dans son quartier, à l'initiative de rassemblements informels qui s'apparentent à un véritable travail de mobilisation :

« Il faut avoir des chiens, parce qu'à l'heure où l'on promène les chiens, y'a énormément de gens. Nous, c'est parti comme ça, sur la digue à côté de chez moi. On est une trentaine à parler du chômage le soir. On fait nos AG [rires]. C'est mieuux qu'ici [lieu occupé] parce qu'on se prend pas la tête, y'a pas de président. J'ai mes badges AC!. Alors les gens me demandent : "Qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui ?" Je raconte. Je file les tracts. » ⁽²⁾

(Extraits d'entretiens réalisés en février et mars 1998.)

(1) Elles se rapportent au deuxième pôle de notre corpus (cf. encadré 2).

(2) Entretiens réalisés en février et mars 1998.

à la lutte. Elles permettent d'abord de construire des liens et produisent un sentiment d'appartenance collective. Ensuite, elles font office de point de départ d'une participation qui s'affirme et se déploie dans des activités à la fois plus diversifiées et plus marquées politiquement, telles que les occupations, les réquisitions ou le travail au sein de commissions thématiques. Cet accès à la mobilisation peut alors devenir un moyen de se valoriser et de s'affirmer qui doit beaucoup au

caractère inédit de cette expérience collective, en rupture avec la vie ordinaire, au fait de « *faire des choses qu'on ne pensait pas pouvoir faire* ⁽¹⁵⁾ », au regard de la condition infériorisée de chômeur et

(15) On retrouve des propos similaires dans les témoignages d'ouvrières au chômage (les « *ex-CIP* ») qui, en 1975, après la cessation d'activité de l'usine vont entamer une occupation de dix-huit mois et continuer à produire des chemises : « *On a fait des choses qu'on aurait jamais pu imaginer* » (BORZEIX, MARUANI, 1982, p. 99).

pour les femmes, de leur assignation prioritaire à la sphère privée. C'est en effet en s'intéressant aux positions que ces personnes occupent à l'extérieur des collectifs que l'on saisit dans quelle mesure les tâches qu'elles remplissent, tout en étant positionnées aux marges du mouvement, leur permettent de quitter temporairement une forme d'enfermement. Enfin, ces pratiques les conduisent également à se penser autrement. On serait tenté de dire qu'elles participent d'un processus de «révélation de soi», au principe de l'action politique (ARENDE, 1961⁽¹⁶⁾) (voir encadré 4).

Les processus de valorisation et d'affirmation en jeu transparaissent également dans la manière dont ces femmes, suite à leur engagement, se repositionnent par rapport aux hommes. Julie confie :

« Avant [le mouvement], je pensais que si les hommes partaient, c'est que j'étais bête. Je me disais, si les hommes restent pas avec moi, c'est bien pour quelque chose ; et en fin de compte, j'ai compris que celui qui ne reste pas, c'est un con. »

Cette participation marque ainsi un point de basculement dans sa trajectoire en distinguant un «avant» où «elle ne valait rien» et un «après» dans lequel elle se découvre des «capacités» et peut, dans le même temps, contester l'attitude des hommes à son égard. On retrouve une logique similaire chez Françoise, dont la participation a modifié la manière de se penser, notamment au sein de l'espace domestique, et a redéfini son rapport à son mari. Son implication dans la lutte collective a provoqué des conflits avec son mari ; sa place dans «le mouvement», c'est-à-dire dans un espace public où les femmes sont généralement illégitimes, supposait de renégocier sa place dans la sphère privée. Et c'est en cherchant à exister en dehors du foyer qu'elle s'est progressivement révoltée contre les rôles qui lui étaient assignés. Elle explique ainsi :

« Mon mari, c'est comme tous les bonhommes, si on n'est pas à ses pieds, il n'est pas content. Mais pendant vingt-cinq ans, j'ai été à ses pieds. Pendant vingt-cinq ans, je leur ai tout donné, j'ai jamais eu une minute à moi. Au bout d'un moment, y'en a marre, parce que, quand tu passes autant de temps derrière un balai, au bout d'un moment, t'es considérée comme la bonne. Et ça, y'en a marre. Ce que je voudrais maintenant, c'est m'affirmer en tant qu'individu, en tant que femme. Je dis, ça passe par le mouvement, mais ça aurait pu passer par autre chose. Mais, c'est quand même le mouvement, au départ, qui a fait le dé clic. Quand j'ai commencé à plus être là le soir, à aller aux AG, c'était : "Oui, t'es pas là le soir, on est tout seul." À l'âge qu'il a quand

même ! Mon mari, il a 55 ans, s'il est pas capable de se débrouiller tout seul... C'est là qu'il y a eu le dé clic. »

(Extraits d'entretiens réalisés en février et mars 1998.)

Mobilisation collective et redéploiement des trajectoires individuelles

Les dynamiques de valorisation et d'affirmation peuvent se traduire par un redéploiement des trajectoires. Sur le court terme, les formes les plus illustratives de ce processus s'observent notamment chez les personnes qui, après plusieurs années de retrait du marché de l'emploi, ont pu de nouveau entrevoir la possibilité d'y retourner. On fait ici référence aux chômeurs qui, après s'être mobilisés collectivement contre le chômage et alors qu'ils avaient abandonné l'espoir de retravailler, se sont individuellement réimpliqués dans une recherche d'emploi. Mais on pense également à ceux, plus rares, qui ont eu l'occasion, par leur participation, de retrouver un emploi⁽¹⁷⁾.

Plusieurs mécanismes, qui peuvent s'additionner, sous-tendent ces dynamiques. Le premier renvoie précisément au fait de se reconnaître de la valeur en tant que chômeur, ce qui permet, dans le même temps, de se repenser potentiellement comme travailleur. L'accomplissement d'activités valorisantes conduit, en effet, à retrouver une « confiance en soi », une « nouvelle énergie » et donc une légitimité sociale largement ébranlée par le temps passé au chômage.

Le deuxième mécanisme concerne plus spécifiquement les chômeurs qui ont eu des responsabilités dans l'organisation⁽¹⁸⁾ qui, par son cadre structurant, leur a permis de s'impliquer à nouveau et de trouver un substitut à l'activité salariale. En s'apparentant à une forme d'intégration, la participation à une action collective peut alors, dans certains cas, déboucher sur une intégration effective dans le monde du travail. C'est en partie ce qu'explique cette femme :

« Moi, le mouvement, ça a été une remise en marche, car arrivée à la quarantaine, quand tes enfants sont grands, que t'as pas de boulot, tu te demandes ce que va être ta vie, l'éternel questionnement. [...] Et je pense que de m'être investie, ça m'a resocialisée, même si je suis très sociable. Mais c'est vrai que dans mes amis, toute la journée, les gens travaillent, je peux les voir que le soir. Tandis que là, j'ai une journée, je

(16) On se réfère ici aux catégories identifiées (le travail, l'œuvre, l'action) par Hannah ARENDE (1961), pour laquelle, l'action dans l'espace public, associée à la parole se caractérise par la possibilité de révéler activement aux hommes leur singularité, les conduisant ainsi à faire leur apparition dans le monde.

(17) Soulignons que les occasions de retour à l'emploi après une mobilisation restent effectivement rares, l'arrêt des actions de longue durée se soldant, pour la majorité des chômeurs, à la fois par un retour à leur situation antérieure et par des déceptions au regard des expériences collectives vécues et des possibilités qu'ils ont alors entraperçues.

(18) Il s'agit plus spécifiquement des personnes renvoyant au premier pôle de notre corpus (cf. encadré 2).

sais pourquoi je me lève le matin. C'est ça en fait, ça te redynamise, tu retrouves un rythme. Le fait de se remettre en marche, c'est important, et c'est important pour tout le monde, ça amène aussi à une reconnaissance et quand on est coupé du monde du travail, on a besoin d'exister ailleurs. Et là, t'existes, tu vis. Et la chance que j'ai eue, c'est d'être remarquée dans le mouvement, j'ai eu des propositions de travail.»

(Entretien réalisé en mai 1998, avec une femme, 42 ans, baccalauréat, secrétaire médicale, trois ans de chômage, divorcée.)

Enfin, le dernier mécanisme renvoie aux rencontres que certains chômeurs ont pu faire lors de la mobilisation et qui leur ont servi de support pour leur recherche d'emploi. Certains se sont par exemple autorisés à demander un soutien pour une recherche d'emploi, comme le souligne cette chômeuse :

«C'est vrai que ça m'a redonné de l'espoir, de la force, ça redynamise. Moi, tu vois par exemple, ça m'a permis de rencontrer des élus, de discuter avec des élus. Tu sais, c'est quand on a occupé la mairie, on a discuté avec eux. Et je vais peut-être avoir des appuis pour ma recherche d'emploi. Samedi, j'ai emmené des lettres à la mairie et l'adjointe au maire, elle a mis carrément une lettre avec la mienne pour appuyer ma demande. Et elle a dit : "Si ça n'aboutit pas, vous revenez me contacter." Y'a trois mois en arrière, j'aurais jamais discuté avec un élu. Et puis, après tout, on se dit qu'on est con, les élus, ils sont bien là pour quelque chose et que, elle, son boulot, c'est de s'occuper de la sécurité de l'emploi.»

(Entretien réalisé en mars 1998, avec une femme, 44 ans, CAP, aide-soignante, cinq ans de chômage, mariée, deux enfants.)

C'est également lors d'une action à la mairie qu'un chômeur nous explique avoir «*pu rencontrer des personnels, leur parler, j'avais jamais fait ça avant et ça a marché*»⁽¹⁹⁾. Ces reprises d'activité sont également à mettre en regard avec les réactions de certaines institutions qui, à défaut de pouvoir satisfaire les revendications portées collectivement, tentent d'apporter des réponses au cas par cas.

Quelques mois après une période d'intense mobilisation, plusieurs témoignages affirment que cette expérience a en partie modifié le cours de leur existence. Sur le plus long terme, il est en revanche plus difficile de mesurer l'impact de cette participation sur leurs trajectoires, en raison des difficultés rencontrées pour retrouver les personnes initialement interrogées, qui ont bien souvent quitté l'organisation. Les données dont on dispose sont limitées et reposent sur nos échanges avec les personnes qui ont continué à militer dans l'organisation, ou encore avec celles avec lesquelles nous étions alors restée en contact⁽²⁰⁾, souvent diplô-

mées, dont les chances de retourner sur le marché de l'emploi étaient plus élevées. Bien que parcellaires, nos données mettent en exergue des réorientations professionnelles faisant suite à une mobilisation, souvent prolongée, dans des collectifs locaux (COHEN, 2011a). Deux tendances se dégagent. On peut distinguer d'une part, des individus qui, après l'apprentissage de certaines tâches et des méandres de la protection sociale et juridique, ont cherché à se tourner vers des métiers dans lesquels ils pouvaient mettre à profit cette expérience : insertion, montage de dossier au sein d'associations de réinsertion, secrétariat, accompagnement dans des antennes pour jeunes. Le secteur de l'insertion s'est ainsi présenté comme un espace possible de reconversion professionnelle. D'autre part, à l'inverse, certains chômeurs auparavant travailleurs sociaux, eux-mêmes spécialisés dans le suivi des chômeurs, n'envisageaient plus «*de travailler avec des demandeurs d'emploi*» parce que, comme le résume l'un d'entre eux : «*Je ne veux plus les berner et que si tu ne les bernas pas, il arrive un moment donné où l'on te demande de les berner, et ça c'est dur, c'est plus possible*»⁽²¹⁾.

*
* *

S'il est difficile d'apprécier ce qu'il subsiste, sur le long terme, de cette expérience pour les acteurs qui y étaient engagés, on peut néanmoins affirmer qu'elle ne consiste pas en une inévitable «*chômeurisation*». À certaines conditions et dans certains contextes, favorables à l'inscription dans un groupe militant, la participation à un collectif de chômeurs peut ainsi donner lieu à des processus d'inversion du stigmate, de valorisation et d'affirmation de soi, transformant, ne serait-ce que temporairement, la condition de chômeur et l'expérience qui lui est associée. Ces dynamiques sont enclenchées par des modes d'actions spécifiques et par le travail réalisé par les chômeurs, qu'il soit situé au centre ou en marge des mobilisations, pouvant alors servir de socle à un éventuel redéploiement des trajectoires sociales et professionnelles. Si le retour à l'emploi demeure la seule option pour quitter cette condition et le principal horizon orientant les trajectoires, il n'en reste pas moins que la mobilisation offre des dimensions que seul le travail salarié est supposé fournir : liens sociaux, sens, utilité, reconnaissance, légitimité. Sous cet angle, tout en étant traversés et structurés par des rapports sociaux, les collectifs apparaissent comme des lieux de socialisation et d'intégration.

(19) Entretien réalisé en mai 1998, avec un homme, 39 ans, CAP, boulanger, quatre ans de chômage, divorcé.

(20) Ces personnes font partie du premier pôle de notre corpus (cf. encadré 2).

(21) Entretien réalisé en septembre 1999, avec un homme, 37 ans, maîtrise de psychologie, formateur, deux ans de chômage.

Bibliographie

- ARENDE H. (1961), *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Levy.
- BAUDOIN T., CHOPART J.-N., COLLIN M., GUILLOTEAU L. (1990), *Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti*, Rapport de recherche, Mire, Paris.
- BOLTANSKI L., CHIAPPELLO È. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BORZEIX A., MARUANI M. (1982), *Le temps des chemises. La grève qu'elles gardent au cœur*, Paris, Syros.
- CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CASTEL R. (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil.
- CASTEL R., HAROCHE C. (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard.
- CINGOLANI P. (2003), *La république, les sociologues et la question politique*, Paris, La Dispute.
- COHEN V. (2003), *Chômage et mobilisation collective. Processus de formation et tentatives d'affirmation d'une force protestataire*, Thèse de sociologie, Paris X.
- COHEN V. (2011a), «Inflexions des mobilisations collectives de chômeurs et fluctuations de l'engagement militant», in Chabanet D., Dufour P., Royall F. (dir.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, pp. 149-166.
- COHEN V. (2011b), «Les mobilisations collectives de chômeurs ou comment sortir des catégorisations légitimes et transformer sa condition», in Jaeger M. (dir.), *Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médicosociale*, Paris, Dunod, pp. 169-185.
- DANIEL C., TUCHSZIRER C. (1999), *L'État face aux chômeurs : l'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Paris, Flammarion.
- DEMAZIÈRE D. (1996), «Des chômeurs sans représentation collective : une fatalité ?», *Esprit*, n° 226, pp. 12-31.
- DEMAZIÈRE D. (1998), «Les chômeurs s'autovalorisent», *Chimères*, n° 33, pp. 19-37.
- DEMAZIÈRE D. (2000), «Les actions collectives des chômeurs, une réinvention du chômage», *Projet*, n° 262, pp. 27-36.
- DEMAZIÈRE D., PIGNONI M.-T. (1999), *Chômeurs, du silence à la révolte : sociologie d'une action collective*, Paris, Hachette.
- DUNEZAT X. (2004), *Chômage et action collective. Luttres dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, Thèse de sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- DUNEZAT X. (2009), «La production du désengagement dans les mobilisations de "sans"», in Nicourd S. (dir.), *Le travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 107-116.
- DUNEZAT X. (2010), «Organisation du travail militant, luttres internes et dynamiques identitaires : le cas des "mouvements de chômeurs"», in Surdez M., Voegli M., Voutat B. (dir.), *Identifier – s'identifier. À propos des identités politiques*, Lausanne, éditions Antipodes, pp. 155-175.
- DUNEZAT X. (2011), «Mouvements de "sans", rapports sociaux et "exclusion sociale". L'introuvable groupe mobilisé», in Chabanet D., Dufour P., Royall F. (dir.), *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, pp. 203-225.
- FILLIEULE O. (1993), «Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989», in Fillieule O. (dir.), *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, pp. 123-155.
- GALLAND O., LOUIS M.-V. (1981), «Chômage et action collective», *Sociologie du travail*, n° 2, pp. 173-190.
- GOFFMAN E. (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- HAVARD-DUCLOS B., NICOURD S. (2005), *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot.
- LECERF È. (1992), *La famine des temps modernes. Essai sur le chômeur*, Paris, L'Harmattan.
- MAURER S. (2001), *Les chômeurs en action, décembre 1997-mars 1998. Mobilisation collective et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan.
- MAURER S., PIERRU F. (2001), «Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un "miracle social"», *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 3, pp. 371-407.
- MOUCHRAD D. (2001), *Les "Exclus" dans l'espace public. Mobilisations et logiques de représentation dans la France contemporaine*, Thèse de science politique, Paris, Institut d'études politiques.
- PERRIN E. (2004), *Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale*, Paris, La Dispute.
- PIERRU E. (2012), «Les mouvements de chômeurs en France», in Pigenet M., Tartakowsky D. (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, pp. 688-695.
- PIGNONI M.-T. (1994), «Silence, on chôme!», *Informations sociales*, n° 37, pp. 8-17.
- ROYALL F. (1998), «Le mouvement des chômeurs en France de l'hiver 1997-1998», *Modern & contemporary France*, vol. 6, n° 3, pp. 351-365.
- SCHNAPPER D. (1994), *L'épreuve du chômage*, Gallimard, Paris.
- SCHNAPPER D. (1989), «Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux», *Revue française de sociologie*, vol. 30, n° 1, pp. 3-29.
- SEIBEL R. (1994), «Enquête au cœur», *Collectif*, n° 23, pp. 5-10.